

COMMISSION SPECIALE

Nommée par le Conseil, le 18 octobre, 1915, pour étudier deux rapports du Bureau des Commissaires: (a) à l'effet d'accepter l'offre de MM. Jos. Lamoureux et Albert Blanchard, de céder gratuitement une certaine lisière de terrain pour l'ouverture du Boulevard Pie IX; (b) à l'effet d'accepter de M. J. N. Drummond une offre de céder à la Ville une certaine lisière de terrain pour l'ouverture du Boulevard Pie IX, et de vendre une autre lisière pour l'ouverture du même boulevard.

Compte rendu de l'assemblée du 20 octobre 1915.

Sont présents: MM. les échevins Giroux, L. A. Lapointe, Lavergne et Boyd.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. Lapointe,

M. l'éch. Giroux est choisi comme Président de cette Commission.

La Commission procède à l'étude des deux rapports qui ont été transmis par le Conseil.

M. L. T. Maréchal, C. R., et M. J. N. Drummond assistent à la séance.

Après examen du plan homologué pour le prolongement du Boulevard Pie IX, à travers les immeubles appartenant à MM. J. N. Drummond, Jos. Lamoureux et Albert Blanchard, il est constaté que la largeur de ce boulevard est de 100 pieds.

La Commission constate aussi que MM. Jos. Lamoureux et Chs. Blanchard offrent de céder une lisière de terrain ayant une moyenne de 29 pieds de largeur; que M. J. N. Drummond offre de céder une lisière de 33 pieds et de vendre une lisière de 37 pieds. La largeur totale des terrains cédés et vendus est donc de 99 pieds et le plan homologué donne au Boulevard projeté une largeur de 100 pieds.

Il est en conséquence

Résolu: De recommander au Conseil de retourner au Bureau des Commissaires ses deux rapports afin qu'il obtienne des propriétaires intéressés tout le terrain nécessaire pour ouvrir le Boulevard Pie IX suivant le plan homologué.

Ajournement.

JULES CREPEAU,

Greffier-Adjoint de la Cité.

SPECIAL COMMITTEE

Appointed by the Council on the 18 October 1915, to consider two reports from the Board of Commissioners: (a) to accept the offer from Messrs Jos. Lamoureux and Albert Blanchard, to cede gratuitously a certain strip of land, for the opening of Pius IX Boulevard; (b) to accept an offer from Mr. J. N. Drummond, to cede a certain strip of land for the opening of Pius IX Boulevard and to sell another strip of land for the opening of said Boulevard.

Report of meeting held on the 20th October 1915.

Present: Ald. Giroux, L. A. Lapointe, Lavergne and Boyd.

On motion of Ald. L. A. Lapointe, Ald. Giroux was elected Chairman of this Committee.

The Committee proceeded to consider the two reports transmitted to them by the Council.

Mr. L. T. Maréchal, K. C., and Mr. J. N. Drummond, attended the meeting.

After having examined the homologated plan prepared for the extension of Pius IX Boulevard through the properties belonging to Messrs J. N. Drummond, Jos. Lamoureux and Albert Blanchard, it was ascertained that the width of said Boulevard was 100 feet.

The Committee also ascertained that Messrs. Jos. Lamoureux and Alb. Blanchard offered to cede a strip of land, having an average width of 29 feet, and that Mr. J. N. Drummond offered to cede a strip of land 33 feet wide and to sell a strip 37 feet wide.

The total width of the land ceded and sold is thus 99 feet, and the homologated plan provides for the opening of said Boulevard to a width of 100 feet.

It was therefore

Resolved: That a report be made to Council recommending that the two said reports be referred back to the Board of Commissioners, so that they may obtain from the interested proprietors all the land required for the opening of Pius IX Boulevard, according to the homologated plan.

Adjourned.

JULES CREPEAU,

Asst.-City Clerk.